

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-623143

3212

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

9113

Société :

Royal Air Maroc
MUPRAS

Actif Pensionné(e)

Nom & Prénom :

EZZAHAF YOUSSEF

Autre :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. 0610-03-10-40

Total des frais engagés :

M 14 NOV. 2022
R ACCUEIL
= 200 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

ZOUHAIR KAWTAR
Professeur ZOUHAIR KAWTAR
Dermatologue - Allergologue
Appt N°202, 2ème Etage, Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah
Tél. 05 22 86 51 42 - De La Médina -
Abdelmoumen - Casablanca - Vénérologie
452, Abdelmoumen - Casablanca - Vénérologie
Appt N°202, 2ème Etage, Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah
Tél. 05 22 86 51 42 - De La Médina -
Abdelmoumen - Casablanca - Vénérologie

Date de consultation :

30 Aout 2022

Nom et prénom du malade :

Ezzahaf youssef
Professeur ZOUHAIR Kawtar
Dermatologue - Allergologue
Appt N°202, 2ème Etage, Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah
Tél. 05 22 86 51 42 - De La Médina -
Abdelmoumen - Casablanca - Vénérologie

Lien de parenté :

Lui-même

Nature de la maladie :

Deumatose
Conjointe Dermatologue
Tél. 05 22 86 51 42 - De La Médina -
Abdelmoumen - Casablanca - Vénérologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 14/11/2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/10/2020	CS		300 DH	DRP: 091028415 Médecin POUHAIR Kawtar 452, Angle Andoual-Abdelmoumen, App 208 Tél : 0522862201 / 0661506390 Fax : 0522865373

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
		0661506390

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

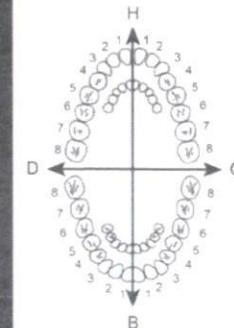
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

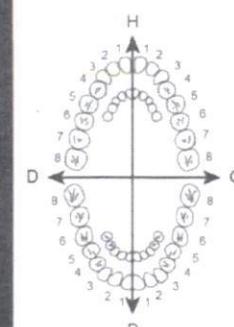
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				INP : [REDACTED]
				Coefficient des travaux [REDACTED]
				Montants des soins [REDACTED]
				Début d'exécution [REDACTED]
				Fin d'exécution [REDACTED]
				Coefficient des travaux [REDACTED]
				Montants des soins [REDACTED]
				Date du devis [REDACTED]
				Date de l'exécution [REDACTED]

O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	11433553
G	35533411	



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Hikma
kel * Bioclin aqua
Le neutrin

sel Dépouillette
adoucie
Le Sat 21h

99.100 601 Hys H YC
As He 2nd

Professeur ZOUHAB Kawtar
Dermatologue
452, Angle Anoual / Medlemoumen, App 208
Tél : 05228652017 - 0661506399
Fax : 0522865373

Professeur ZOUHAIR Kawtar

Dermatologie -Vénéreologie

Dermato - Allergologie

Dermatologie Esthétique

Laser



الدكتورة زهير كوتار

إختصاصية في الأمراض

الجلدية و التنسالية الحساسية

و علم التجميل و الليزر

Casablanca, le

30 AOUT 2022

06.10.03.10.40

Amel Eggahay Yasmine

33,70

1€

Faci dñe Cetne
le Sar x 10g

285,00 x 2
2€
Craie' 20 mg ②

1 cp apj dñer x
2 ma

3€ / laue au lipikar
Sel mufaz hoom
le Sar est